

Le Canard des Valéricains

n° 162

Mai 2020



Le Mot du Maire

Le nouveau conseil municipal a été installé le 24 mai, déjà prêt à mettre en œuvre les nombreux projets que nous vous avons proposés et pour lesquels vous nous avez accordé votre soutien.

Parmi ses premières actions le vote du budget, retardé par la crise sanitaire, interviendra désormais rapidement. Celui-ci devra prendre en compte le contexte particulier que nous connaissons et soutenir celles et ceux qui sont les plus éprouvés par la crise.

Bien que le budget municipal soit impacté par le ralentissement soudain de l'économie, nous ne renoncerons pas à notre politique constante d'aménagement et de développement de la ville pour améliorer la qualité de vie des habitants. Ainsi, différents travaux ont repris dans plusieurs quartiers de Saint-Valery dès le 11 mai et nous élaborons une politique de relance qui sera soumise au conseil municipal dans les jours à venir.

La municipalité a par ailleurs mis en place les mesures nécessaires pour préserver la vie locale en toute sécurité, à l'image de notre volonté de maintenir le marché dominical, organisé dans le respect des mesures de distanciation sociale qui s'imposent, et où le port d'un masque de protection est dorénavant obligatoire. Nous veillerons aussi à accompagner le retour des activités associatives, si importantes pour notre commune, quand celles-ci seront autorisées.

N'oublions pas que nous vivons cette année un printemps particulier, mais un printemps tout de même ; les beaux jours nous permettant toujours d'apprécier, avec un plaisir chaque jour renouvelé, le charme et la sérénité de notre cadre de vie. Les agents municipaux qui s'occupent des espaces verts et fleuris de la ville n'ont pas cessé leur travail pendant la crise sanitaire et je tiens ici à les remercier pour leur contribution à la beauté de Saint-Valery.

Je vous incite à la prudence le temps où c'est encore nécessaire, et je vous invite à la confiance pour le futur de notre ville.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Action municipale

Distribution de masques de protection

Du 8 au 10 mai, des masques lavables (jusqu'à 50 fois) conformes à la norme Afnor S76-001 ont été donnés aux Valéricains afin de compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Merci à tous ceux, agents, bénévoles ou élus, ayant permis que cette distribution puisse avoir lieu avant le « déconfinement » du 11 mai.

Si vous n'étiez pas chez vous lors de notre passage, un coupon a été déposé dans votre boîte aux lettres pour vous inviter à prendre contact avec les services de la mairie. N'hésitez pas à nous joindre pour que nous puissions vous fournir tout masque manquant.

Une seconde dotation de masques a été prévue. Dès réception de la livraison, nous organiserons une nouvelle distribution.



Directeur de la publication : Stéphane Haussoulier

Rédacteur en chef : Gontran Ponchel

Contact : Mairie, 19 place Saint-Martin 80230 Saint-Valery-sur-Somme - Tel 03.22.60.82.16 - Fax: 03.22.26.84.96 - Courriel : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

Tirage : 2000 exemplaires - téléchargeable sur le site de la commune : www.saint-valery-sur-somme.fr

Reprise des travaux

Voirie de la rue de la Croix-l'Abbé

Le chantier a démarré dès le lundi 11 mai pour refaire le réseau d'eau potable en huit semaines. La suite de la réfection est repoussée au mois de septembre.



City Stade

Après terrassement des plateformes, le fond de forme a été dressé et compacté. Puis les différents éléments de la structure des terrains ont été effectués, et après un séchage de trois semaines les enrobés seront mis en place. Le montage de la structure proprement dite est prévu à partir du 15 juin.

Remparts

Les travaux des remparts de la ville médiévale ont pu reprendre le 11 mai et se poursuivront par tranches successives jusqu'en 2021. Nous sommes actuellement en phase de rejointoiement sur la première partie de la place Saint-Martin. La consolidation est déjà en cours sur les tranches futures.



Parvis de l'Entrepôt des Sels

La pose des pavés et l'enrobé du parvis sont terminés, ainsi que la rue de l'Entrepôt. Il reste des finitions à effectuer dans la mise en lumière, la pose de bornes et d'une canalisation adaptée pour les eaux pluviales, avant l'installation d'une belle sculpture en bronze.



La Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le développement des maisons de santé améliore les conditions d'exercice des professionnels de santé en offrant un cadre de travail plus attractif, et en permettant de mieux satisfaire aux exigences de continuité et de permanence des soins.

En cela, la MSP contribue aussi au maintien d'une offre de soins de première nécessité répondant aux besoins des Valéricains. Pour le patient, être suivi par des professionnels travaillant en équipe facilite l'accès aux soins au moment où il en a besoin, et permet d'avoir recours à des expertises diversifiées pour prendre en charge sa situation particulière.

Olivier COGEZ, chirurgien-dentiste : 03 22 60 19 20

Mathilde CORNAILLE, ostéopathe : 06 25 71 61 32

Caroline DASSONVILLE-CAZIER, sophrologue : 06 45 90 73 08

Laure MACQUET-COINON, psychologue clinicienne : 06 58 86 49 36

Sabine BARBE, Sylvie NORMAND, infirmières : 06 08 93 48 33

Marie-Cécile DROUILLON, Valérie LELEU, Julie PRUVOST, infirmières : 06 10 50 24 31

Pierre MELIN, infirmier : 06 22 00 02 77

Clotilde RUFFENACH, infirmière : 06 60 14 96 72



Plan de Relance de l'économie valéricaine

▶ soutenir l'activité commerciale

▶ stimuler la consommation locale

▶ favoriser le secteur touristique

La situation de crise sanitaire a provoqué un quasi-arrêt de l'activité économique depuis le 16 mars dernier en raison du confinement. A partir du 11 mai un plan de « déconfinement » progressif a été mis en place, prévoyant tout de même le maintien de notre région en zone rouge. Cette situation a non seulement des conséquences brutales sur la vie concrète de chacun des commerçants, artisans et entreprises de notre ville, mais impacte également le budget de notre commune lourdement.

Nous avons donc conçu sans attendre un plan de relance de l'économie valéricaine en identifiant des moyens d'actions immédiats et en imaginant de nouvelles solutions.

La politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement et la gestion des budgets municipaux sans recours à l'emprunt, que nous menons depuis des années, nous permet aujourd'hui d'aborder sereinement la baisse prévisionnelle du budget municipal 2020, tout en développant une action appropriée et audacieuse.

Aussi, nous étudions la mise en œuvre des mesures suivantes au bénéfice des Valéricains :

- Exonération des droits d'occupation du domaine public communal, sur l'ensemble de l'année 2020, soit un total de 170 000€ que nos commerçants n'auraient pas à déboursier pour utiliser les terrasses.
- Soutien à la consommation, en remettant aux Valéricains des chèques à hauteur de 50€ par Valéricain adulte (sous forme de 5 chèques de 10€) valables sur l'ensemble de l'année 2020 uniquement chez les commerçants valéricains, soit 125 000€ que la municipalité consacrerait au secours de l'économie locale.
- Proposition aux commerçants qui le souhaitent d'occuper gratuitement un espace public supplémentaire au-delà des zones habituelles. Aussi, la rue de la Ferté et la Place des Pilotes pourraient être piétonnes en juillet, en août et les week-ends de septembre pour y installer notamment des terrasses éphémères, afin de permettre aux commerçants de regagner à l'extérieur l'espace perdu par l'application des règles de distanciation sociale. Les horaires de la piétonisation seraient aménagés pour permettre de conjuguer activité économique et vie quotidienne des riverains.
- Volonté d'accueillir le tourisme cet été, en fluidifiant le trafic dans la ville et en reliant par navette le parking d'entrée de ville au cœur de Saint-Valery. En juillet, en août et lors des week-ends de septembre à novembre, la navette permettrait aux promeneurs de rejoindre facilement les zones piétonnes et l'ensemble des commerces de la ville. Nous souhaitons aussi encourager les loueurs de vélo à développer leur parc, notamment à proximité du parking d'entrée de ville, et ainsi accompagner le tourisme de nature.

Les élus viennent actuellement à la rencontre des commerçants pour échanger sur ces propositions. La commission « Rayonnement et attractivité de la commune, économie touristique, commerce et artisanat », mise en place le 29 mai, analysera ensuite ces échanges, avant que le conseil municipal ne décide des mesures adoptées.

Ces dispositions exceptionnelles et temporaires doivent aussi être l'occasion d'explorer de nouvelles pistes pour le développement futur de notre commune. Nous étudions par exemple la possibilité budgétaire d'aider les Valéricains à la réfection de leurs façades pour contribuer à l'embellissement et l'attractivité de la ville. Dans une même approche, la mise en place du circuit estival de navette et l'expérience d'une place des Pilotes conviviale et rendue aux habitants, peuvent contribuer à faciliter les déplacements de tous et continuer d'améliorer notre cadre de vie.

COVID-19 : Dispositif sanitaire du marché dominical

Afin d'assurer la sécurité des personnes fréquentant notre marché dominical et permettre l'effectivité des règles de distanciation sociales qui s'imposent, les modalités suivantes s'appliquent :

- ⇒ Le marché s'installe dorénavant sur la place des Pilotes et sur le quai du Romerel, plus large que le quai Courbet
- ⇒ L'accès au marché est contrôlé par la police municipale, qui pourra le limiter en cas de trop forte affluence
- ⇒ Le port du masque est désormais obligatoire dans l'enceinte du marché, par arrêté municipal du 20 mai

Nous vous invitons donc à fréquenter le marché aux horaires de moindre affluence.

Sortie du confinement et réouvertures

Depuis le 11 mai

Accueil de la mairie : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Déchetterie intercommunale : maintien de l'ouverture sur rendez-vous au 06 16 82 69 05
Réouverture des commerces, exceptés : cafés, bars et restaurants (vente à emporter autorisée)
Reprise des locations de gîtes et meublés
Réouverture de l'aire de camping-cars
Réouverture de Quartier Libre

Depuis le 16 mai

Accès aux plages, au domaine maritime, et à l'activité de plaisance (par autorisation préfectorale)
Retour du marché dominical dans sa configuration habituelle, avec 68 commerçants
Réouverture de la galerie Maznel, qui expose 10 artistes contemporains

À compter du 2 juin

Réouverture de l'Office du Tourisme de la Baie de Somme

Plus que quelques jours...

pour soutenir la Société d'Archéologie et d'Histoire de Saint-Valery-sur-Somme en acquérant l'ouvrage « Les carreaux imagés de la faïencerie de Vron » de Philippe d'Hellencourt.

Cette publication évoque les carreaux bleus et violets produits aux XVIIIe et XIXe siècles par des peintres et dessinateurs qui créèrent leurs propres styles et motifs à Vron, en lien avec les autres faïenceries du Nord de la France.

L'objet se présente sous la forme d'un volume broché de 40 pages au format 16x24cm avec plus de 200 reproductions en couleur. Il est vendu 10€ jusqu'à la date de clôture de la souscription le 31 mai 2020. Il sera disponible ultérieurement au tarif de 12€.

Téléchargez le bulletin de souscription sur le site internet de la SAH :
<https://sah-saint-valery-sur-somme.jimdofree.com/>

"Quartier Libre" pour un temps de créativité !



Offrez des activités manuelles, ludiques et artistiques à vos enfants (de 4 à 13 ans) sur le quai Jeanne d'Arc grâce à Quartier Libre.

Après quelques heures de loisir créatif en compagnie de Chantal Sauvage et de Catherine Valance, ils reviendront avec un beau souvenir créé par leurs

propres petites mains en utilisant bois, tissu ou colle, avec les outils adaptés !

En plus des ateliers mêlant avec inventivité art, bricolage et couture, Quartier Libre propose la vente de créations maison, garanties "fait main", et s'adapte à vos envies et consignes pour se lancer dans une fabrication aux matières et couleurs à votre goût.

Quartier Libre a rouvert ses portes le 11 mai, en s'adaptant au contexte sanitaire : les normes en vigueur sont appliquées et les tarifs ont été adaptés par solidarité avec tous ceux qui ont besoin de faire garder leurs enfants.

Contact : 06 21 96 83 21 ou facebook : @quartierlibre80